

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2025

SINERGY COMMERCE SA

SINERGY INFRASTRUCTURE SA

**L'ÉNERGIE
BIEN D'ICI**



SOMMAIRE

PRÉPARER ENSEMBLE DES LENDEMAINS DURABLES	3
SINERGY EN CHIFFRES	5
AUJOURD'HUI ET DEMAIN, GARANTIR L'APPROVISIONNEMENT	6
UNE STRUCTURE ET DES ÉQUIPEMENTS QUI ÉVOLUENT	8
CHALEUR ET FRAÎCHEUR, GRÂCE À L'EAU QUI CIRCULE	9
UN DÉVELOPPEMENT CIBLÉ ET UNE MEILLEURE EFFICACITÉ	11
S'UNIR POUR DES SOLUTIONS RATIONNELLES, PROPRES ET LOCALES	13
POURSUITE DES MESURES D'OPTIMISATION ÉNERGÉTIQUE	15
TOUJOURS EN LIEN, SUR LES PLANS TECHNOLOGIQUE ET HUMAIN	17
ORGANISATION	19
FINANCES	20

Impressum :

Rédaction : Sinergy et Le Pied de la Lettre

Ce rapport est disponible en version digitale sur notre site internet rapportannuel.sinergy.ch

PRÉPARER ENSEMBLE DES LENDEMAINS DURABLES

L'année 2025 a été placée sous le signe de la collectivité. Les compétences des équipes de Sinergy dans la mise en œuvre de solutions écologiques et peu gourmandes en énergie sont reconnues par les consommateurs et consommatrices, les communes voisines et l'Office fédéral de l'énergie. L'entreprise améliore continuellement ses pratiques, notamment grâce à l'échange avec des spécialistes d'ici et d'ailleurs.

Des Alpes au Sahara, relever les défis liés à l'eau

Ouverte sur le monde, notre commune s'enrichit de l'échange et du partage d'expériences. Dans le cadre du programme national Solidarité'eau Suisse, un partenariat centré sur l'accès à l'eau s'est noué entre la Ville de Martigny, Sinergy et Nouakchott, la capitale mauritanienne.

Une rencontre entre des professionnels de la gestion de l'eau mauritaniens et leurs homologues octoduriens et lausannois a eu lieu en Valais au printemps 2025, dans le but d'échanger et d'apprendre les uns des autres. La journée, la délégation a visité nos infrastructures d'eau potable. Le soir, pratiques et réflexions ont été échangées lors d'une table ronde. Au-delà des différences de contexte, sécuriser les ressources en eau et assurer un service de qualité pour la population sont des impératifs universels.

Le chauffage à distance se développe toujours plus

Le réseau de chauffage à distance de Martigny, qui réchauffe les habitants et habitantes de manière économique et écologique, continue de s'agrandir. Ainsi, en 2025, des extensions ont été réalisées en direction du centre commercial Cristal et des Champs du Bourg, mais aussi dans des quartiers historiques de la ville. La centrale de production de chaleur a bénéficié, en plus de l'entretien courant, de rénovations et de remplacements d'équipements. Un nouveau bâtiment sera construit sur le même site, comprenant une troisième chaudière à bois, un deuxième silo et deux réservoirs de stockage d'eau chaude.

Ces démarches s'inscrivent dans le ferme engagement des autorités communales et de la direction de Sinergy pour une utilisation durable des ressources. Elles améliorent l'accès au réseau de chauffage à distance et optimisent la consommation d'énergie sur le territoire communal.

Engouement pour une énergie propre et ultra locale

Sinergy s'engage toujours plus en faveur de l'autoconsommation collective de l'énergie solaire. Avec son nouveau produit « Communauté d'autoconsommateurs », basé sur la vente de l'énergie excédentaire produite par un privé à ses voisins, les utilisateurs réduisent leur dépendance au réseau électrique, se protègent des fluctuations tarifaires et profitent d'avantages financiers. En 2025, plus de 1000 clients de Sinergy ont intégré une communauté d'autoconsommateurs.

Rénovation intégrale du réservoir de Vison

Lorsqu'il s'agit d'une ressource aussi vitale que l'eau, l'ensemble du territoire communal bénéficie de la plus grande attention. C'est dans cet esprit que le réservoir de Vison (Charrat), construit dès les années 1940, a été entièrement rénové. Très exigeant sur le plan technique, ce projet a été entièrement géré par Sinergy. Réparation des fissures, reprise des surfaces de fixation, remise en état du système de vidange, amélioration de l'éclairage : ces travaux pérennisent l'exploitation de l'ouvrage et garantissent le respect des normes en vigueur.

Efficacité énergétique reconnue par l'Office fédéral de l'énergie

Les mesures prises par Sinergy ces dernières années pour économiser l'énergie et optimiser sa consommation, notamment le remplacement de l'éclairage public par des installations LED en ville de Martigny et la rénovation du système de ventilation du parking souterrain du Manoir, se sont avérées payantes. L'Office fédéral de l'énergie a confirmé que les économies d'énergie déjà réalisées par Sinergy entre 2022 et 2024 lui permettent d'atteindre les objectifs légaux jusqu'en 2028. Autre source de satisfaction : l'entreprise obtient les meilleurs résultats du canton. Elle continuera à tout mettre en œuvre pour poursuivre cette politique progressiste.

Anne-Laure Couchepin Vouilloz

Présidente des conseils d'administration

SINERGY EN CHIFFRES



AUJOURD'HUI ET DEMAIN, GARANTIR L'APPROVISIONNEMENT

Tournée vers l'avenir, Sinergy rénove ses infrastructures pour en pérenniser l'exploitation. Un partage d'expériences entre experts mauritaniens et suisses sur la gestion de l'eau dans des contextes contrastés et l'aboutissement d'une réflexion menée avec le Centre de recherche sur l'environnement alpin (CREALP) sur l'avenir des sources ont marqué une année 2025 riche en échanges.

Rénovation du réservoir de Vison

Le réservoir de Vison, situé sur les hauts de Charrat, peut contenir 458 m³ d'eau. Il était devenu nécessaire de rénover cet ouvrage construit dès les années 1940 pour en sécuriser l'exploitation. Les travaux ont permis d'éliminer les pertes d'eau et de pérenniser cet actif stratégique pour l'alimentation en eau potable des habitants de Charrat. Cette installation est désormais conforme aux normes pour les décennies à venir.

Accéder au site s'avérait très compliqué en raison de la présence de lignes électriques à haute tension et du manque d'infrastructures routières suffisantes. Le matériel a été transporté par hélicoptère. Ce projet, géré à 100% en interne par Sinergy, a bénéficié du soutien très apprécié d'entreprises locales, ainsi que de la Bourgeoisie de Martigny, du triage forestier et du Canton du Valais.

Rénover le réseau

Chaque année, Sinergy remplace en moyenne 2,5 km de conduites d'eau sur le territoire communal. En 2025, des travaux de rénovation des infrastructures liées au réseau d'eau ont été effectués notamment à la rue du Simplon à Charrat, ainsi qu'à la Grenette (Martigny-Bourg). Dans la mesure du possible, ces travaux ont été couplés avec ceux de l'extension du réseau de chauffage à distance.

Anticiper les impacts du changement climatique

En 2023, la Commune de Martigny, Sinergy et le CREALP ont reçu le prix Alpiq pour leur projet de modélisation et de prévision du comportement saisonnier des sources d'eau potable du Vallon de Champex dans un contexte de changement climatique. Une recherche complète a ensuite été menée sur ce thème. Une telle anticipation permet de prévoir le débit futur des sources, afin de faciliter la gestion des infrastructures et des priorités.

Les résultats de cette étude – les volumes d'eau seront impactés par le changement climatique et la disponibilité de l'or bleu variera de plus en plus en fonction des saisons – ont été présentés lors d'une conférence intitulée « L'eau ne coulera pas toujours de source » donnée à la Foire du Valais dans le cadre de la présence de Sinergy à l'Innothèque.

Nouakchott – Martigny : réalités contrastées, enjeux communs

Depuis plus de 15 ans, la Ville de Martigny et Sinergy se sont engagées dans un partenariat avec Nouakchott, capitale de la Mauritanie, pour améliorer l'accès à l'eau, dans le cadre du programme national Solidarité'eau Suisse.

Le 21 mai dernier, des professionnels de la gestion de l'eau mauritaniens sont venus à la rencontre de leurs homologues octoduriens et lausannois, dans une optique d'échange et d'apprentissage réciproque. Au programme, la visite d'infrastructures d'eau potable de la région de Martigny, ainsi qu'une table ronde intitulée « Comment la Mauritanie inspire la Suisse dans sa gestion de l'eau ». L'occasion de partager une expertise, des expériences, des innovations et des bonnes pratiques.

Nouakchott (1,5 million d'habitants) se trouve dans le désert du Sahara ; l'eau y est acheminée par des conduites depuis le fleuve Sénégal éloigné de 170 km ; 70% de la population seulement est reliée au réseau d'eau. Pourtant, au-delà des différences, des défis sont communs, notamment ceux liés au changement climatique, un phénomène qui touche les deux régions. La résilience, la créativité et l'ingéniosité des experts mauritaniens sont inspirantes. Partout, il est nécessaire de sécuriser les ressources en eau et d'assurer un service de qualité pour la population.

Chiffres-clés

- 22 400 habitants approvisionnés
- 2.4 millions de mètres cubes d'eau distribués
- 100% en provenance de sources de montagne
- 6G Wh d'électricité produite par turbinage (consommation annuelle de 1300 ménages)
- 300 analyses bactériologiques par an

UNE STRUCTURE ET DES ÉQUIPEMENTS QUI ÉVOLUENT

Les législatifs des communes de Martigny, Bovernier, Fully, Liddes, Martigny-Combe, Orsières, Sembrancher et Val de Bagnes ont approuvé un projet intercommunal de régionalisation sous forme de société anonyme. Parallèlement à la mise en œuvre de cette nouvelle structure, Sinergy continue de gérer et d'exploiter les installations de traitement des eaux usées et d'informer le public.

MySTEP SA et STEP 2050

La station d'épuration (STEP) de Martigny, gérée depuis janvier 2024 par Sinergy, sur mandat des autorités, coordonne, évacue et traite les eaux usées de Martigny, mais aussi de sept communes avoisinantes. Durant leur session de fin d'année 2025, les législatifs des huit communes du bassin versant se sont prononcés en faveur de la création de la société MySTEP SA, qui possédera la STEP et le réseau principal du bassin versant. Courant 2026, ces huit communes seront donc copropriétaires et coresponsables de la STEP.

La station d'épuration sera modernisée et agrandie dans le cadre du projet STEP 2050. Les services cantonaux ont donné un avis favorable sur l'avant-projet après une préconsultation. Au niveau fédéral, l'OFEV a transmis un avis positif sur le choix du traitement des micropolluants. Le mandat de planificateur général a été adjudgé et une reprise de l'avant-projet est en cours. La mise à l'enquête est planifiée pour début 2027.

Améliorations techniques

La STEP valorise les boues produites en les transformant en biogaz, une source d'énergie renouvelable utilisée dans le réseau de chauffage à distance. Avec l'installation et la mise en service d'une deuxième centrifugeuse optimisant la déshydratation de ces boues, la STEP renforce ce processus afin de réduire le volume de boues à transporter et à incinérer.

Visite de classes

L'équipe de la STEP a eu le plaisir d'accueillir les élèves de 8H des écoles de Martigny, Charrat, Bovernier et Vernayaz durant le printemps 2025 pour leur offrir une visite et une présentation des installations. Les élèves de 8H ont exploré le fonctionnement de la station d'épuration et posé des questions sur le cycle de l'eau et sur le traitement des eaux usées. Une occasion de sensibiliser les jeunes générations aux défis liés à l'eau, de partager des moments enrichissants avec les enfants et d'admirer leur enthousiasme et leur curiosité.

CHALEUR ET FRAÎCHEUR, GRÂCE À L'EAU QUI CIRCULE

Un vaste travail de réflexion, de prospection, d'extension des réseaux, ainsi que de construction, rénovation et entretien des installations garantit le confort thermique de la population. Le savoir-faire de Sinergy dans ce domaine lui permet d'aider les communes voisines qui s'engagent dans des démarches similaires. Les ressources du sous-sol sont valorisées pour chauffer et rafraîchir des bâtiments.

Extension du réseau de chauffage à distance

Le chauffage à distance (CAD) de Martigny réchauffe actuellement près de 8000 habitants et habitantes de manière fiable, simple, économique et écologique. En 2025, son extension s'est poursuivie sur le territoire communal avec deux projets majeurs : la prolongation du réseau jusqu'au centre commercial Cristal par le passage des Colombes, ainsi qu'à la rue des Meillerettes jusqu'à la rue des Champs du Bourg.

En outre, 2025 a vu les premières étapes du déploiement du CAD dans des quartiers historiques de la ville (rue des Alpes, rue de la Grenette). Le raccordement de la plupart des immeubles pendant les travaux évite une succession de chantiers dans ces zones où les interventions sont techniquement complexes et les accès parfois difficiles.

Rénovation et agrandissement de la centrale de chauffage à distance

Le cycle de rénovation des infrastructures de production de chaleur de la rue du Levant se poursuit. La centrale date en partie des années 1980. En 2025, plusieurs améliorations ont été apportées, entre autres le remplacement du brûleur et de l'armoire de commande et de sécurité de la chaudière à gaz no 4. Le système d'alimentation en copeaux de bois du silo a également été remplacé. En parallèle, l'entretien des infrastructures existantes a été assuré en continu.

En 2025, une autorisation a été délivrée pour la construction d'un nouveau bâtiment comprenant une troisième chaudière à bois et un deuxième silo sur le site de la centrale déjà existante du Levant. Le projet a été finalisé et les soumissions lancées. La nouvelle centrale sera munie de deux accumulateurs d'eau chaude. Ces derniers emmagasineront de la chaleur pendant les heures de basse consommation, pour la redistribuer pendant les périodes de pointe.

Partage de compétences

Sinergy continue de mettre ses compétences techniques et son expérience au service des communes avoisinantes. Ainsi, des ingénieurs de Sinergy ont apporté leur soutien pour optimiser l'exploitation du système de chauffage à distance à Trient. En outre, Sinergy travaille en partenariat avec la commune de Fully au sein de la société « Réseau CAD Fully », dont l'objectif est le développement d'un réseau de chauffage à distance au cœur du village de Vers l'Église. En 2025, un jalon important de l'élargissement du réseau a été posé : le raccordement, après des locaux communaux, d'un premier bâtiment privé.

Géothermie : la prospection continue

La campagne de sondage des sols martignerains réalisée en 2024 à la recherche de réservoirs d'eau chaude susceptible d'alimenter le chauffage à distance a abouti à des résultats prometteurs. Sur cette base, des démarches administratives ont été entreprises en vue de la réalisation d'un prochain sondage prospectif.

Élargissement du réseau froid à distance (FAD) aux Vorziers

L'offre de froid à distance de Sinergy tire parti de la fraîcheur de l'eau qui coule sous le sol de Martigny pour rafraîchir les bâtiments de manière écologique et économique. Le froid à distance est déjà disponible pour les bâtiments situés sur l'avenue de la Gare. Mais le réseau de refroidissement est voué à s'élargir. Des travaux ont commencé en 2025 pour atteindre cet objectif, avec la construction de deux puits dans la nappe phréatique et le raccordement du bâtiment de la Fondation Upéo (anciennement Valais de Cœur).

UN DÉVELOPPEMENT CIBLÉ ET UNE MEILLEURE EFFICACITÉ

L'efficacité énergétique est un enjeu majeur, notamment pour ce qui a trait à la consommation d'électricité. Dans ce contexte, Sinergy se montre particulièrement performante et proactive.

Reconnaissance par l'Office fédéral de l'énergie des mesures d'économie

Adoptée par le peuple suisse le 9 juin 2024, la nouvelle loi fédérale sur « un approvisionnement en électricité sûr reposant sur des énergies renouvelables » (Mantelerlass) contraint les fournisseurs d'électricité à réaliser chaque année des économies équivalentes à un pourcentage de leurs ventes. Pour Sinergy, cela représente un objectif cumulé de 5 GWh d'économies sur les trois prochaines années.

Or, l'entreprise s'est engagée de longue date dans une démarche durable visant l'efficacité énergétique. Les mesures prises, notamment par la Ville de Martigny avec le remplacement de l'éclairage public par des installations LED et la rénovation du système de ventilation du parking souterrain du Manoir, ont permis des économies à hauteur de 11 GWh entre 2022 et 2024. Les fournisseurs ayant pu faire valider par l'Office fédéral de l'énergie (OFEN) les économies réalisées durant cette période, Sinergy a déjà dépassé les marges d'amélioration prévues pour les trois prochaines années. À l'échelle du canton, elle est le fournisseur d'énergie qui obtient les meilleurs résultats.

Anticipation des évolutions structurelles

Consciente de la nécessité d'adapter le réseau électrique en prévision de l'évolution des tendances de consommation – déploiement des installations solaires photovoltaïques et des bornes de recharge pour véhicules électriques –, Sinergy a modélisé informatiquement son réseau électrique afin d'anticiper les futures contraintes qu'il subira et de tenir compte du développement des différents quartiers. Le système permet de simuler les charges sur le réseau électrique et d'identifier les infrastructures qui demandent un renforcement à court, moyen ou long terme.

Nouvel espace de formation pour les apprentis

Un espace dédié à la formation des apprentis électriciens de réseau a récemment été mis en service sur le site d'exploitation de Verdan. Ce nouvel environnement améliorera clairement les conditions de formation.

Éclairage public

Dans le cadre de ses activités Sinergy a poursuivi en 2025 le renouvellement de l'éclairage public de la Commune de Martigny avec l'installation d'une centaine de luminaires LED à Charrat.

La Commune de Martigny-Combe a également décidé de faire confiance à Sinergy en lui confiant le mandat de gestion de l'éclairage public sur son territoire.

Maintenance et renouvellement du réseau électrique

Des travaux ont été effectués pour assurer le bon fonctionnement des infrastructures liées à l'électricité, aujourd'hui et à l'avenir. Il s'agit notamment de la construction de nouvelles stations transformatrices à Charrat et à Martigny-Combe. De plus, l'enfouissement des lignes de moyenne tension à Martigny-Combe se poursuit (540 m en 2025). Cette mesure permet notamment d'éviter les coupures de courant dues aux intempéries.

S'UNIR POUR DES SOLUTIONS RATIONNELLES, PROPRES ET LOCALES

Partager l'électricité entre voisins, mettre son toit à disposition pour des panneaux photovoltaïques, profiter, chez soi ou dans l'espace public, de bornes de recharge pour véhicules électriques : autant de pistes valorisées par Sinergy en vue d'une utilisation raisonnée et intelligente de l'énergie.

Partage d'énergie entre voisins

Grâce à la commercialisation de sa solution « Communauté d'autoconsommateurs », Sinergy s'engage toujours plus en faveur de l'autoconsommation collective de l'énergie solaire. Le principe : vendre l'énergie excédentaire à ses voisins. Ces derniers l'achètent moins cher que chez leur distributeur, sans adaptation de l'installation électrique. Le producteur augmente la rentabilité de son équipement, et le consommateur économise sur sa facture d'électricité. Tous les utilisateurs réduisent leur dépendance au réseau électrique et se protègent des fluctuations tarifaires. En 2025, plus de 1'000 clients de Sinergy bénéficient d'une solution de partage d'énergie.

Cette solution de partage a été présentée lors de la conférence « Envie de passer au solaire, mais est-ce toujours rentable ? » donnée à la Foire du Valais dans le cadre de la présence de Sinergy à l'Innothèque. Cette conférence a permis au public de découvrir les aspects techniques, pratiques et financiers d'une installation solaire réussie ainsi que les possibilités offertes pour valoriser davantage l'énergie issue de la production solaire.

Contracting photovoltaïque

Sinergy poursuit le déploiement de son offre de contracting photovoltaïque, un modèle partenarial gagnant-gagnant qui contribue à la transition énergétique tout en valorisant le potentiel des toitures. L'idée : équiper des immeubles ou des halles industrielles de panneaux photovoltaïques et produire une énergie propre et locale. Sinergy prend en charge l'installation, le financement et l'exploitation des panneaux photovoltaïques. Les propriétaires des toits bénéficient d'une baisse de leur facture d'électricité et d'un revenu locatif garanti sur 25 ans.

En 2025, Sinergy compte trois nouveaux projet de contracting photovoltaïque, dont une sur des habitations collectives au Guercet et deux sur le toit d'entreprises de la zone industrielle de Martigny, pour un total de 1'126 panneaux installés et une puissance cumulée de 510 kW.

Recharge de véhicules électriques dans les parkings collectifs

Sinergy croit en une mobilité électrique durable. Dans ce contexte, afin de faciliter l'accès aux infrastructures de recharge pour véhicules électrique, la société a investi dans le pré-équipement de 280 nouvelles places situées dans des parkings collectifs en 2025. Les câbles sont tirés, l'équipement de base est installé, il ne reste plus au propriétaire qui le souhaite qu'à installer et exploiter la borne. Les objectifs sont multiples. Le premier consiste à optimiser l'utilisation de l'électricité disponible grâce à la gestion dynamique de la charge des véhicules afin d'éviter la surcharge du réseau, voire un surdimensionnement du raccordement. Le second permet d'accompagner ses clients en amenant des solutions attractives, flexibles et évolutives. Enfin, Sinergy souhaite favoriser une consommation électrique intelligente en renforçant l'utilisation de l'énergie produite localement pour améliorer l'autoconsommation photovoltaïque.

Ce dispositif, entre autres solutions de recharge pour véhicules électriques comme la nouvelle borne Zaptec GO 2 bidirectionnelle AC, a été présenté sur le stand de Sinergy lors du salon Passion Auto-Show à Martigny-Expo.

Bornes de recharge publiques

Plus de 40 bornes de recharge publiques, installées et entretenues par Sinergy, sont disponibles dans la région de Martigny. Le réseau valaisan VALT, qui réunit les distributeurs valaisans depuis 2019, franchit une nouvelle étape stratégique en s'associant à Swisscharge, pionnier suisse de la recharge électrique qui dispose d'un réseau de 14'000 bornes en Europe. Les clients de Sinergy y ont désormais accès sans abonnement ni frais fixes.

Le partenariat VALT témoigne de la volonté d'accélérer la transition énergétique et d'offrir des solutions de mobilité durables, performantes et interconnectées.

POURSUITE DES MESURES D'OPTIMISATION ÉNERGÉTIQUE

La durabilité se décline dans tous les secteurs d'activité de Sinergy, tant il est crucial de rationaliser au maximum l'utilisation des ressources énergétiques. Cela touche en particulier la construction et la rénovation des bâtiments, ainsi que les systèmes de chauffage. Tour d'horizon.

Optimisation énergétique des bâtiments communaux

Il y a plusieurs années, les autorités de Martigny ont entrepris l'assainissement du parc immobilier de la commune, notamment en ce qui concerne la consommation d'énergie. Dans ce cadre, Sinergy procède à l'analyse des bâtiments publics et émet des propositions de travaux permettant de réduire leur empreinte énergétique. En 2025, cette démarche s'est portée sur la piscine, la nouvelle UAPE La Tribu, le bâtiment de la Guggen Mokshû Lion's et le Centre de secours incendie. Cette démarche a permis, depuis 2012, de réaliser des économies à hauteur de 500 000 francs par année.

Poursuite du programme « chauffez renouvelable »

Le programme « chauffez renouvelable », lancé par SuisseEnergie et promu par Sinergy depuis 2023, propose aux propriétaires d'une installation de chauffage de plus de dix ans la visite gratuite de prestataires de conseils qualifiés. À la suite de ce rendez-vous, des propositions de solutions concrètes, écologiques et durables sont faites, en tenant compte des coûts effectifs et des subventions possibles. En 2025, près de 70 audits ont été réalisés par Sinergy dans ce cadre.

Une mobilité qui renonce au fossile pas à pas

Acteur hyper local, Sinergy attire une force de travail de proximité, cela a pour conséquence directe que la plupart des collaboratrices et collaborateurs se déplacent à pied ou à vélo pour aller sur leur lieu de travail.

L'aspect local joue également sur la manière dont les équipes se déploient sur le terrain : à la belle saison de nombreuses intervention et visite de chantier se font au guidon de vélos d'entreprise.

Pour ce qui est de la gestion de la flotte de véhicules, Sinergy poursuit son électrification lors du renouvellement de véhicule. Actuellement 42% des véhicules roulent à l'énergie renouvelable.

Valorisation de l'eau chaude

Économiser de l'énergie passe aussi par le réglage des chaudières privées des gros consommateurs en optimisant la température de l'eau de chauffage. 20 bâtiments collectifs de Martigny ont bénéficié de cette optimisation, réalisée pour la première fois en 2025 par les spécialistes du Bureau Technique de Sinergy.

TOUJOURS EN LIEN, SUR LES PLANS TECHNOLOGIQUE ET HUMAIN

Sinergy mise plus que jamais sur l'excellence, la réactivité de son service client et la performance de son réseau pour garantir à ses clients des produits de qualité dans un environnement multimédia très concurrentiel.

Déploiement des réseaux câblés et service de pointe

La liaison en fibres optiques entre les Rappes et le Cergneux a été consolidée, pour plus de fiabilité et de vitesse internet.

2025 a vu le lancement de la nouvelle box TV net+ Android, compatible avec de nombreuses applications préinstallées, notamment Netflix, et offrant de nombreuses fonctionnalités comme le Replay TV, la pause du direct, l'enregistrement, l'archivage, le guide TV, la location de film et les bouquets TV. En outre, les vitesses internet proposées par net+ ont augmenté, sans impact sur les tarifs. Comme toujours, Sinergy assure une mise à jour régulière et un remplacement systématique du matériel chez ses clients, afin qu'ils bénéficient de la dernière technologie disponible.

Au plus proche de ses clients et fermement ancrée dans sa région

L'activité de Sinergy est intimement liée à la géographie régionale. C'est pourquoi des lieux emblématiques – Plan Cerisier, Ravoire, Marioty – ont été choisis comme cadre pour les photographies de notre prochaine campagne de communication.

Proximité, réactivité et proactivité caractérisent le Service client de Sinergy. Pour maintenir cette qualité, les collaborateurs et collaboratrices ont bénéficié en 2025 de journées de formation à la vente.

Sinergy a lancé en édition spéciale un sirop fraise et rhubarbe à son nom, en collaboration avec la Distillerie Morand. Ce produit, qui se marie parfaitement à l'eau de Martigny, est offert comme lot lors de concours ou en cadeau d'anniversaire à nos clients multimédia, en remerciement de leur fidélité.

Afin d'accroître sa visibilité et de renforcer ses liens avec la population, Sinergy a assuré, lors d'une phase de test, une présence trois jeudis matin au marché de Martigny. Au menu : dialogue avec le public, mise en avant d'offres promotionnelles, tombola. Cette action sera reconduite en 2026.

Dans cette même optique, l'entreprise a été présente lors de nombreux événements qui ont jalonné l'année 2025, notamment le Marathon des terroirs du Valais, qu'elle a sponsorisé ; chaque participant a reçu notre gourde pliable très appréciée, la fameuse flasque Sinergy. Nous avons également été présents au salon Passion Auto-Show à Martigny-Expo ou encore à Hérisson sous Gazon à Charrat.

À la Foire du Valais, à laquelle Sinergy a participé pour la quatrième fois au titre de partenaire de l'Innothèque, le public a découvert nos nouveautés, profité d'offres spéciales, interrogé nos spécialistes et participé à un concours. Il a aussi pu assister à des conférences thématiques, notamment sur les aspects techniques, pratiques et financiers d'une installation solaire individuelle ou collective. La présentation des résultats de l'étude menée avec le CREALP sur l'impact du changement climatique sur la gestion de l'eau était également au programme. Tout comme le désormais traditionnel « Rendez-vous Sinergy », articulé cette fois autour du thème « Transformer nos modes de faire pour assurer notre futur » : des intervenants externes ont partagé leurs visions et leurs expériences respectives en vue de concilier économie, vision à long terme, innovation et respect des ressources.



ORGANISATION

Conseil d'administration Sinergy Commerce SA

Anne-Laure COUCHEPIN VOUILLOZ	Présidente
David MARTINETTI	Vice-président
Alban BITZ	Administrateur
Aurélie CHAPPAZ	Administratrice
Pierre-André CRETZAZ	Administrateur

Conseil d'administration Sinergy Infrastructure SA

Anne-Laure COUCHEPIN VOUILLOZ	Présidente
David MARTINETTI	Vice-président
Florence CARRON DARBELLAY	Administratrice (jusqu'au 21.05.2025)
Aurélie CHAPPAZ	Administratrice
Blaise LARPIN	Administrateur
Philippe NANTERMOT	Administrateur
Emilien RODUIT	Administrateur (dès le 22.05.2025)
Patricia SOLIOZ MATHYS	Administratrice

Direction

Julien BÉTRISEY	Directeur
Francesco BORTONE	Directeur adjoint et responsable administratif, finances et RH
Frédéric BOISSET	Responsable réseaux électriques
Jonathan CARRON	Responsable du bureau technique
Thomas CRETTON	Responsable énergie et produits
Yvan CRITTIN	Responsable traitement des eaux
Adrien FOURNIER	Responsable réseaux eau et chaleur
Philippe GAY-CROSIER	Responsable réseaux câblés
Eric PIGUET	Responsable commercial et marketing

FINANCES

SINERGY COMMERCE SA

SINERGY INFRASTRUCTURE SA

SINERGY COMMERCE SA

COMPTES 2025



Martigny, le 27.03.2026

Compte de profits et pertes de l'exercice 2025

	2025	2024
	CHF	CHF
Ventes d'énergie, services et rémunération d'utilisation du réseau	51'441'456.18	56'289'506.99
Taxes et services divers	1'808'051.51	1'786'260.49
Prestations Sinergy / Commune	3'331'152.95	3'510'694.50
Autres produits	238'746.40	140'683.00
Total des produits	56'819'407.04	61'727'144.98
Achat d'énergie et services	-24'335'675.91	-30'609'067.02
Droit d'utilisation des réseaux	-29'340'433.60	-28'278'945.20
Prestations de services	-1'670'162.95	-1'356'755.20
Autres charges générales	-655'684.52	-646'621.76
Variation des provisions et pertes s/débiteurs	-318'435.83	-139'288.06
Amortissements	-223'187.95	-466'008.75
Total des charges	-56'543'580.76	-61'496'685.99
Résultat d'exploitation avant intérêts et impôts	275'826.28	230'458.99
Produits financiers	111'720.00	172'103.70
Charges financières	-58'665.65	-82'688.30
Impôts	-66'002.85	-50'337.55
RESULTAT DE L'EXERCICE	262'877.78	269'536.84

Bilan au 31 décembre 2025

ACTIF	31.12.2025	31.12.2024
	CHF	CHF
ACTIF CIRCULANT		
Liquidités	1'543'473.10	404'640.52
Créances résultant de livraisons et de prestations	16'500'522.59	18'018'781.36
Provision pour pertes sur créances	-1'274'949.89	-897'000.00
Créances envers des personnes ou entités apparentées	551.70	-
Autres créances à court terme	576'846.89	302'677.12
Actifs de régularisation	11'039.80	298'539.80
	17'357'484.19	18'127'638.80
ACTIF IMMOBILISE		
Participations diverses	1'027'003.00	1'027'003.00
Prêts divers	875'000.00	1'000'000.00
<i>Immobilisations corporelles</i>		
- Matériel Internet et divers	9'583'401.47	9'360'213.52
	11'485'404.47	11'387'216.52
Fonds d'amortissement	-9'583'401.47	-9'360'213.52
	1'902'003.00	2'027'003.00
TOTAL DE L'ACTIF	19'259'487.19	20'154'641.80

P A S S I F	31.12.2025	31.12.2024
	CHF	CHF
CAPITAUX ETRANGERS		
Dettes à court terme		
Dettes résultant de livraisons et de prestations	4'369'100.10	4'884'533.74
Divers comptes courants créanciers	538'048.35	673'156.47
Dettes envers des personnes ou entités apparentées	8'799'036.01	8'635'148.39
Passifs de régularisation	996'272.70	1'156'650.95
	14'702'457.16	15'349'489.55
Dettes à long terme et provisions		
Dettes Commune de Martigny	125'000.00	250'000.00
Dettes envers des tiers	375'000.00	500'000.00
Provisions à long terme	1'175'000.00	1'175'000.00
	1'675'000.00	1'925'000.00
	16'377'457.16	17'274'489.55
CAPITAUX PROPRES		
Bénéfice de l'exercice	262'877.78	269'536.84
Bénéfice reporté	1'184'120.00	1'189'083.16
Réserve légale issue du bénéfice	435'032.25	421'532.25
Capital-actions	1'000'000.00	1'000'000.00
	2'882'030.03	2'880'152.25
TOTAL DU PASSIF	19'259'487.19	20'154'641.80

NOTES	31.12.2025	31.12.2024
	CHF	CHF
Dettes envers des personnes ou entités apparentées		
C/C Commune de Martigny	2'403'598.63	3'387'810.46
Emprunt Commune de Martigny - part remboursable à c.t.	125'000.00	125'000.00
C/C Sinergy Infrastructure SA	6'270'437.38	5'122'337.93
	8'799'036.01	8'635'148.39
Divers comptes courants créanciers		
Dépôt garantie Electricité - Consignation Internet	10'531.71	10'531.71
Divers comptes courants créanciers	527'516.64	662'624.76
	538'048.35	673'156.47
Dettes à long terme envers personnes / entités apparentées		
Dette Commune de Martigny	125'000.00	250'000.00
Dette envers des tiers	375'000.00	500'000.00
	500'000.00	750'000.00
Provisions à long terme		
Provision fluctuation de tarif	1'175'000.00	1'175'000.00
	1'175'000.00	1'175'000.00

Annexe aux comptes 2025

31.12.2025 31.12.2024

1. Information sur les principes mis en application dans les comptes annuels

Les présents comptes annuels ont été établis conformément aux directives de la loi suisse, en particulier les art. 957 à 962 du Code des Obligations

2. La société n'emploie pas de personnel.

3. Principales participations

	% de participation	% de participation
- Participation au capital action de netplus.ch SA, Sierre valeur nominale du capital-actions CHF 1'194'740.-	7.53%	7.53%
- Participation au capital action d'ECOVALBOIS SA, Collombey-Muraz valeur nominale du capital-actions CHF 265'000.-	29.10%	29.10%
- Participation au capital action d'Alp-sun SA, Martigny valeur nominale du capital-actions CHF 500'000.-	20.00%	20.00%
- Participation au capital action de IELLO SA, Orsières valeur nominale du capital-actions CHF 1'200'000.-	33.33%	33.33%

4. Pas d'autres remarques à formuler

Proposition d'utilisation du bénéfice résultant du bilan au 31.12.2025

Pertes et profits reporté	CHF	1'184'120.00
Bénéfice de l'exercice 2025	CHF	262'877.78
	CHF	1'446'997.78
./. Attribution à la réserve générale (5% du bénéfice total)	CHF	13'100.00
./. Dividende de 26.1%	CHF	261'000.00
Pertes et profits reporté au 31.12.2025	CHF	1'172'897.78

A l'assemblée générale
de Sinergy Commerce SA
1920 Martigny

RAPPORT DE L'ORGANE DE REVISION SUR LE CONTRÔLE RESTREINT
à l'assemblée générale de Sinergy Commerce SA, Martigny

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, comptes de pertes et profits et annexe) de Sinergy Commerce SA pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2025.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Conseil d'Administration, alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des audits, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des audits et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'éléments nous permettant de conclure que les comptes annuels ainsi que la proposition concernant l'emploi du bénéfice ne sont pas conformes à la loi suisse et aux statuts.

Martigny, le 17 avril 2026

NOFIVAL SA



Julien Monod

Expert réviseur agréé
(Réviseur responsable)



Mathias Pellaud

Réviseur agréé

DINI & ASSOCIÉS SA



Daniel Murisier

Expert réviseur agréé
(Réviseur responsable)



Philippe Dini

Expert réviseur agréé

Annexes : comptes annuels et proposition concernant l'emploi du bénéfice

SINERGY INFRASTRUCTURE SA

COMPTES 2025



Compte de profits et pertes de l'exercice 2025

	2025	2024
	CHF	CHF
Droit d'utilisation des réseaux	29'340'433.60	28'278'945.20
Travaux de tiers et autres services	6'582'688.45	6'790'414.90
Prestations Sinergy / Commune	1'282'729.90	1'779'764.35
Autres produits	6'050.00	3'242.00
Total des produits	37'211'901.95	36'852'366.45
Achat de matériel-outillage, entretien et réparation	-2'239'075.45	-2'202'441.90
Timbre THT-services système	-7'583'371.20	-9'756'643.15
Utilisation du domaine public	-1'084'465.00	-1'070'838.00
Prestations de services	-2'769'610.40	-4'425'182.95
Charges de personnel	-9'239'385.55	-8'933'478.85
Autres charges générales	-1'522'512.61	-1'364'593.54
Variation des provisions et pertes s/débiteurs	-645'657.30	835'645.70
Amortissements	-11'352'402.68	-8'994'019.85
Total des charges	-36'436'480.19	-35'911'552.54
Résultat d'exploitation avant intérêts et impôts	775'421.76	940'813.91
Produits financiers	117'182.50	74'913.05
Produits divers - locations	64'900.00	0.00
Charges financières	-554'636.80	-530'773.65
Charges et produits hors exploitation	0.00	0.00
Impôts	-299'013.90	-380'924.00
RESULTAT DE L'EXERCICE	103'853.56	104'029.31

Bilan au 31 décembre 2025

ACTIF	31.12.2025	31.12.2024
	CHF	CHF
ACTIF CIRCULANT		
Liquidités	553'358.71	1'219'340.94
Créances résultant de livraisons et de prestations	3'593'637.75	4'010'359.65
Créances envers des personnes ou entités apparentées	6'270'437.38	5'122'337.93
Provision pour pertes sur créances	-90'000.00	-78'000.00
Autres créances à court terme	2'100'072.11	2'589'483.96
Actifs de régularisation	271'823.55	395'869.60
	12'699'329.50	13'259'392.08
ACTIF IMMOBILISE		
Participations	2'089'041.00	2'089'041.00
<i>Immobilisations corporelles</i>		
- Installations et réseaux	190'980'919.11	181'505'680.86
- Autres immobilisations corporelles	8'251'569.21	8'828'035.11
	201'321'529.32	192'422'756.97
Fonds d'amortissement	-157'051'610.88	-146'214'624.20
	44'269'918.44	46'208'132.77
TOTAL DE L'ACTIF	56'969'247.94	59'467'524.85

PASSIF	31.12.2025	31.12.2024
	CHF	CHF
CAPITAUX ETRANGERS		
Dettes à court terme		
Dettes résultant de livraisons et de prestations	5'852'304.45	6'525'490.40
Autres dettes à court terme	1'250'182.89	1'653'017.36
Dettes envers des personnes ou entités apparentées	3'680'964.95	3'107'347.40
Dette bancaire à court terme	-	6'000'000.00
Passifs de régularisation	582'594.45	569'322.05
	11'366'046.74	17'855'177.21
Dettes à long terme et provisions		
Dettes à lt envers personnes/entités apparentées	2'050'000.00	4'100'000.00
Dettes à lt envers tiers	28'000'000.00	22'000'000.00
Provisions à long terme	1'521'070.00	1'484'070.00
	31'571'070.00	27'584'070.00
	42'937'116.74	45'439'247.21
CAPITAUX PROPRES		
Bénéfice de l'exercice	103'853.56	104'029.31
Bénéfice reporté	489'054.99	490'227.13
Réserve spéciale	3'048'000.00	3'048'000.00
Réserve légale issue du bénéfice	310'722.65	305'521.20
Réserve issue apport en capital	80'500.00	80'500.00
Capital-actions	10'000'000.00	10'000'000.00
	14'032'131.20	14'028'277.64
TOTAL DU PASSIF	56'969'247.94	59'467'524.85

NOTES	31.12.2025	31.12.2024
	CHF	CHF
Créances envers des personnes ou entités apparentées		
C/C Sinergy Commerce SA	6'270'437.38	5'122'337.93
	6'270'437.38	5'122'337.93
 Dettes bancaires à court terme		
Emprunt BCV 1.06% s/ 1 ans (2024.12)	-	6'000'000.00
	-	6'000'000.00
 Dettes envers des personnes ou entités apparentées		
C/C Commune de Martigny	1'630'964.95	1'057'347.40
Emprunt Commune de Martigny - part remboursable à c.t.	1'250'000.00	1'250'000.00
Emprunt Commune de Martigny-Combe - part rbt à c.t.	800'000.00	800'000.00
	3'680'964.95	3'107'347.40
 Dettes à long terme envers personnes / entités apparentées		
Emprunt Commune de Martigny	1'250'000.00	2'500'000.00
Emprunt Commune de Martigny-Combe	800'000.00	1'600'000.00
	2'050'000.00	4'100'000.00
 Dettes à long terme tiers		
Emprunt BCVs 1.84% s/ 5 ans (2022.12)	10'000'000.00	10'000'000.00
Emprunt BCVs 1.57% s/ 5 ans (2023.12)	6'000'000.00	6'000'000.00
Bons de caisse (art. 973c CO) - Vontobel 1.76% s/ 10 ans (2024.01)	6'000'000.00	6'000'000.00
Bons de caisse (art. 973c CO) - Vontobel 0.69% s/ 10 ans (2025.12)	6'000'000.00	
	28'000'000.00	22'000'000.00
 Provisions à long terme		
Provision caisse de retraite Pont AVS	1'448'750.00	1'411'750.00
Provision raccordements	72'320.00	72'320.00
	1'521'070.00	1'484'070.00

Annexe aux comptes 2025

31.12.2025

31.12.2024

1. Information sur les principes mis en application dans les comptes annuels
Les présents comptes annuels ont été établis conformément aux directives de la loi suisse, en particulier les art. 957 à 962 du Code des Obligations
2. La moyenne annuelle des emplois à plein temps n'est pas supérieure à 250
3. Principales participations
- | | % de participation | % de participation |
|---|--------------------|--------------------|
| - Participation au capital action de Valgrid SA
valeur nominale du capital-actions CHF 37'000'000.- | 2.66% | 2.66% |
| - Participation de 14% au capital action de ValEole SA
valeur nominale du capital-actions CHF 2'000'000.- | 14% | 14% |
| - Participation de 10% au capital action de RhôneEole SA
valeur nominale du capital-actions CHF 2'250'000.- | 10% | 10% |
| - Participation de 49% au capital action de Réseau CAD Fully SA, valeur nominale du capital-actions CHF 500'000.- | 49% | 49% |
4. Pas d'autres remarques à formuler

Proposition d'utilisation du bénéfice résultant du bilan au 31.12.2025

Pertes et profits reporté	CHF	489'054.99
Bénéfice de l'exercice 2025	CHF	103'853.56
	CHF	592'908.55
./. 1ère attribution à la réserve générale (5% du bénéfice total)	CHF	5'192.70
./. Dividende de 1 %	CHF	100'000.00
Pertes et profits reporté au 31.12.2025	CHF	487'715.85

A l'assemblée générale
de Sinergy Infrastructure SA
1920 Martigny

RAPPORT DE L'ORGANE DE REVISION SUR LE CONTRÔLE RESTREINT
à l'assemblée générale de Sinergy Infrastructure SA, Martigny

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, comptes de pertes et profits et annexe) de Sinergy Infrastructure SA pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2025.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Conseil d'Administration, alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des audits, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des audits et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'éléments nous permettant de conclure que les comptes annuels ainsi que la proposition concernant l'emploi du bénéfice ne sont pas conformes à la loi suisse et aux statuts.

Martigny, le 17 avril 2026

NOFIVAL SA



Julien Monod

Expert réviseur agréé
(Réviseur responsable)



Mathias Pellaud

Réviseur agréé

DINI & ASSOCIÉS SA



Daniel Murisier

Expert réviseur agréé
(Réviseur responsable)



Philippe Dini

Expert réviseur agréé

Annexes : comptes annuels et proposition concernant l'emploi du bénéfice

